



# Gries'Infos

[www.gries.eu](http://www.gries.eu) N° 38 Décembre 2017



*Joyeuses fêtes de fin d'année*

## Le mot du Maire

Chères Griesoises,

Chers Griesois,

Une page s'est tournée dans le grand livre de l'histoire de Gries. Après plus de 22 années de mandat de maire, Claude KERN, notre sénateur, a passé le flambeau le 09 octobre dernier, suite à l'application de la loi interdisant le cumul des fonctions électives locales avec un mandat parlementaire.



Je profite de cet éditorial pour le remercier, au nom du Conseil Municipal et des habitants de Gries, pour son engagement et son dévouement au service de l'intérêt général. Au fil de ses mandats successifs, il a contribué à façonner le visage de notre village tel qu'il se présente aujourd'hui, un village où il fait bon vivre. Cette conception de la vie publique mérite bien le plus profond respect et c'est, à ce titre, que le Préfet lui a décerné le titre de Maire Honoraire.

Mais si l'histoire et les repères sont essentiels pour construire l'avenir, mon devoir et mon nouveau rôle de maire s'inscrivent dans une continuité, et il m'appartient avant tout de conforter et mettre en œuvre les actions et dynamiques déjà engagées, et en créer de nouvelles pour relever les défis de demain. J'aborde cette fonction de maire avec beaucoup d'humilité, mais aussi de détermination, en mesurant pleinement l'ampleur des tâches à accomplir dans un contexte économique et budgétaire de plus en plus difficile et contraint, alors que les enjeux sont majeurs. C'est donc bien l'esprit de responsabilité qui m'anime aujourd'hui.

Le travail entrepris continue d'ores et déjà, un travail au profit du service public et des habitants de Gries. Dès le début de l'année 2018 débiteront, sous l'égide de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn, les travaux d'aménagement de la rue de Bischwiller, d'une distance totale de 1,1 km entre la rue Principale et la sortie du village direction Bischwiller. Suivront, en cours d'année, les travaux de restructuration et de mise aux normes d'accessibilité de la mairie, travaux qui nécessiteront le transfert temporaire de la mairie dans d'autres locaux.

A la veille des fêtes de fin d'année, au nom des élus et du personnel communal, je vous souhaite à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de Noël, de l'espoir, du courage, de la réussite et surtout une très bonne santé pour l'année 2018.

Ich wensch eich a scheni Winachte, a gleckliches nejes Johr un alles beschte.



Eric HOFFSTETTER  
Maire de Gries

### Election du Maire et des Adjoints

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 09 octobre 2017 pour élire un nouveau maire et les adjoints au maire suite à la démission de Claude KERN de son mandat de Maire. Celle-ci fait suite à la loi du 14 février 2014 qui interdit le cumul des fonctions électives locales avec le mandat de parlementaire (député ou sénateur). Claude KERN restera conseiller municipal.



Cette séance, qui s'est déroulée en présence d'une nombreuse assistance, a été marquée par un émouvant discours de Claude KERN qui avait été élu en juin 1995 à la tête de la commune. Plus de 22 années en tant que maire consacrées avec passion à la vie communale, avec la réalisation de nombreux projets en matière économique, sociale, culturelle, sportive, .... Ces projets ont pu se concrétiser grâce à l'engagement et à l'investissement de l'ensemble du personnel communal, ainsi que des conseillers des quatre équipes municipales successives, qu'il a tenu à remercier chaleureusement. De grands remerciements ont également été adressés à sa femme Evelyne et à ses deux enfants, Audrey et Maxime, pour leur soutien.

A l'issue de son discours, Claude KERN a reçu du conseil municipal des applaudissements chaleureux pour le remercier de son engagement et de son investissement au bénéfice de la commune et de l'intérêt général.

Pour lui succéder, il a proposé au conseil municipal la candidature de Eric HOFFSTETTER, 60 ans, directeur d'établissement, qui était son 1<sup>er</sup> adjoint jusqu'alors. Aucune autre candidature n'ayant été reçue, celui-ci a été élu Maire de Gries par 22 voix pour et un bulletin blanc. Il a été installé immédiatement dans ses nouvelles fonctions et a adressé un discours aux conseillers, en leur indiquant qu'il abordait cette fonction de maire avec beaucoup d'humilité, mais aussi de détermination pour œuvrer dans l'intérêt commun du village. Il a tenu bien évidemment à adresser ses remerciements à son prédécesseur Claude KERN pour tout ce qu'il a contribué à réaliser durant ses 22 années de maire.

Le nouveau Maire Eric HOFFSTETTER sera secondé dans ses fonctions par cinq adjoints au maire qui ont été élus à l'unanimité et qui ont été immédiatement installés dans l'ordre suivant :

- 1<sup>er</sup> adjoint : Jacques ECKERT, 65 ans, retraité
- 2<sup>ème</sup> adjoint : Jacky NOLETTA, 59 ans, éducateur technique spécialisé
- 3<sup>ème</sup> adjointe : Fabienne ANTHONY, 60 ans, cadre de santé
- 4<sup>ème</sup> adjointe : Véronique IFFER, 52 ans, comptable
- 5<sup>ème</sup> adjointe : Michèle NAVE, 55 ans, employée administrative



Forts d'un héritage passé, et dans un esprit d'équipe, le nouveau Maire Eric HOFFSTETTER et les élus nouvellement installés continueront à œuvrer au profit du développement équilibré et harmonieux de la commune dans tous les domaines.



## Claude KERN, Maire Honoraire un titre pour dire « Merci »

Vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2017, la salle des Fêtes de l'Espace « La Forêt » accueillait une belle et émouvante cérémonie en l'honneur de Claude KERN, sénateur et ancien maire de Gries, qui s'est vu remettre l'honorariat par arrêté préfectoral :

*« une distinction honorifique qui correspond à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, au service de la nation... ».*

C'est avec ces mots que le nouveau maire de Gries, Eric HOFFSTETTER, a commencé son discours après avoir chaleureusement salué les nombreuses personnalités et personnes présentes, en particulier Madame Chantal AMBROISE, Sous-Préfète de l'Arrondissement de Haguenau-Wissembourg, Monsieur le Député Vincent THIEBAUT, Madame Cathy KIENZ, Conseillère Régionale, Monsieur Etienne WOLF et Madame Christiane WOLFHUGEL, conseillers départementaux, Monsieur Denis RIEDINGER, Président de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn, les représentants allemands de Gries-Palatinat et de nombreuses institutions et associations locales.

Après avoir retracé le parcours de Claude KERN, le maire a relevé que « *Claude a porté dès son plus jeune âge, un intérêt certain à l'action* » et a exercé presque tous les mandats locaux.

Elu maire en 1995 et réélu 3 fois en 2001, 2008 et 2014, soit un total de 22 années, il a investi cette fonction avec une disponibilité sans faille, de la mobilisation et du dévouement au service de tous les concitoyens et de l'intérêt général. Il a toujours été préoccupé par le développement de la commune qui rayonne d'ailleurs dans un large périmètre. Au fil des mandats, il a fortement contribué à façonner le visage de Gries, tel qu'il se présente aujourd'hui. Il a su jeter les bases de l'avenir et anticiper les changements.



L'ensemble des actions entreprises sont trop nombreuses pour en faire une liste exhaustive, on citera néanmoins :

- ↪ Aménagement d'une bibliothèque et d'une école de musique (1996-1997)
- ↪ Construction des ateliers municipaux (2001-2003)
- ↪ Extension du complexe sportif Espace « La Forêt » avec aménagement d'une salle de fêtes et deux salles spécialisées (lutte et basket) (2004-2007)
- ↪ Organisation d'une épreuve spéciale comptant pour le championnat du monde des Rallyes (2011-2013)
- ↪ Aménagement d'une micro zone d'activités économiques (2012-2013)
- ↪ Mise aux normes et réaménagement de l'école élémentaire (2016-2017)
- ↪ Réhabilitation du presbytère protestant (2016-2017)

Au niveau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn, Denis RIEDINGER, son président, a souligné « *l'engagement et le dévouement d'un homme pour la cause publique* » qui a été l'instigateur d'une politique de développement local ambitieuse avec de très nombreux projets.

Au nom du Conseil départemental, Christiane WOLFHUGEL a adressé ses remerciements en soulignant que Claude KERN « *a su être l'homme moteur pour mettre en mouvement les synergies nécessaires et indispensables pour nous emmener dans les tourbillons les plus divers* ».

Les allocutions des autres personnalités ont toutes mis en avant l'engagement, le dévouement et l'intérêt pour l'action publique.

L'ensemble des personnalités ont également félicité Eric HOFFSTETTER pour son élection, en lui souhaitant la même réussite.

La cérémonie s'est terminée par la remise à Claude KERN du diplôme d'honorariat au Maire par Madame Chantal AMBROISE, Sous-Préfète, ponctuée de chaleureux applaudissements du public.

Un vin d'honneur a clôturé cette sympathique manifestation.



## Partenariat : sous le signe du partage et de la convivialité

Le 29 septembre dernier, le sénateur maire Claude KERN et des élus ont chaleureusement accueilli le maire de Gries-Palatinat Christoph LOTHSCHUETZ, une délégation d'élus et de collaborateurs de la ville jumelée de Gries-Palatinat et le maire Zoltan BALDY de la ville hongroise de Szabadszallas avec laquelle notre commune a signé une charte de Partenariat.

Cette rencontre a débuté le matin par une visite de la ville de Strasbourg, et s'est poursuivie l'après-midi par une visite du Parlement européen que les hôtes allemands et hongrois ont particulièrement appréciée. De retour à Gries, le tour du village avec un arrêt un peu plus long à l'Espace « la Forêt » les a subjugués. La journée s'est terminée autour d'un repas typiquement alsacien dans un restaurant local.

Ce moment de partage et de convivialité a permis de sceller une amitié franco-allemande de longue date et de développer les relations avec la ville de Szabadszallas. Ce type de rencontre prouve que l'Europe se vit au quotidien au travers d'un vivre ensemble, et qu'elle n'est pas uniquement une entité politique et économique lointaine.



# Travaux

## Projet de restructuration de la Mairie et construction d'une annexe

Le projet avance... Le cabinet « Michel POULET Architectes » a présenté aux élus le dossier APS (avant-projet sommaire) en novembre dernier. Le coût prévisionnel global des travaux a été réajusté à 1 171 899 € HT, pour tenir compte de contraintes techniques liées à la construction de l'annexe.

Des subventions ont été demandées à l'Etat au titre des dispositifs DETR (*Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux*) et FSIL (*Fonds de soutien à l'Investissement Local*), à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn, au Conseil Départemental du Bas-Rhin et à la Région Grand Est.



Vue en perspective du futur accueil de la mairie - **Crédit photo** : Michel Poulet Architecte



Des travaux de décaissement ont eu lieu fin novembre afin de pouvoir réaliser des sondages de sol pour le nouveau bâtiment.

Le démarrage des travaux de construction de l'annexe et de la restructuration des locaux de la mairie est prévu à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2018.

Comme indiqué dans le dernier numéro de Gries Infos, les locaux de la mairie seront transférés à un autre endroit aux alentours du mois de mai. Après avoir visité plusieurs locaux, le choix de la commune s'est porté sur ceux de la société « SIBI » au 120 rue Principale.

Les coordonnées de la mairie (tél, mails, ...) resteront inchangées. Des informations plus précises vous seront communiquées dans le prochain numéro qui paraîtra à la mi-avril 2018.



## Aménagement de la rue de Bischwiller

Ce projet fait partie du plan pluriannuel d'investissement de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn et a été inscrit au programme de voirie 2018 pour un budget de 820 000 € HT.

La longueur totale du projet est de 1.1 km entre la rue Principale et la sortie du village direction Bischwiller. Le maître d'œuvre est le Bureau d'Etudes Techniques « EMCH - BERGER ». La durée prévisionnelle des travaux est de 10 mois, avec un démarrage prévu en début d'année 2018.

Les premiers travaux concerneront le réseau d'eau potable avec la pose de nouvelles conduites. Le coût de ces travaux est de 370 000 € et sera pris en charge par la Communauté de Communes. En fin d'année 2017, des enquêtes « assainissement » (branchements, installations) avaient été réalisées par le SDEA auprès des riverains. L'avancement du chantier se fera tronçon par tronçon depuis la rue Principale. La circulation sera interdite en journée (type 7h-16h) sur les secteurs en travaux. Un traitement au cas par cas des propriétés sera effectué afin de pouvoir ramener les compteurs au plus proche de la chaussée.



D'autres travaux concerneront l'enfouissement du réseau téléphonique, la Communauté de Communes se chargera de la réalisation des travaux de génie civil, la commune de la partie « études et câblage » (coût prévisionnel de 19 K€).

Le projet concernera également la restructuration de l'éclairage public sur toute la rue, avec prise en charge des lampadaires et du câblage par la commune (coût de 120 K€) et la pose des gaines par la Communauté de Communes.

Le projet d'aménagement respecte plusieurs principes de base et d'obligations réglementaires, à savoir disposer d'aménagements spécifiques pour les personnes à mobilité réduite, permettre les déplacements de tous les usagers (autos, vélos, piétons), et aussi réduire la vitesse.

La quasi-totalité de la rue sera traitée par une voie de même gabarit, avec une chaussée de 5m de large, à l'exception de quelques secteurs moins larges (rétrécissement à 3.50m), où seront aménagés des sas de courtoisie, que pourront toujours emprunter les engins agricoles. Quelques places de stationnement seront réalisées là où ce sera possible.



Le projet avec les plans sera présenté lors d'une

### **Réunion publique d'information**

qui aura lieu le

**lundi 08 janvier 2018 à 18h30**

**Salle des Fêtes de l'Espace « La Forêt »**



## Aménagements liés à la circulation

Afin de pallier les problèmes de sécurité liés à la vitesse dans la traversée de notre village, (Rue Principale, notamment au centre), les membres de la commission « Travaux - Voirie - Sécurité » se sont réunis le 24 octobre dernier en présence de Didier ROUSSEL, Technicien de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.

Plusieurs décisions ont été prises avec la mise en place d'aménagements « provisoires » dans un premier temps, afin de faire des expérimentations :

☞ Un **SAS de courtoisie** sera installé près de la pharmacie, avec création d'une chicane qui permettra de réduire la vitesse et de proposer des places de stationnement supplémentaires à la pharmacie.



*d'aménagement :*



Du matériel spécifique existe et pourra être vissé dans la chaussée. Une signalétique spécifique sera mise en place (*cf exemple sur photos du bas ci-contre*) pour que les automobilistes respectent bien la chicane.

☞ Des « **priorités à droite** » seront mises en œuvre sur toute la zone 30 de la Rue Principale (*depuis la rue du Presbytère jusqu'à la rue de l'Argile*), pour toutes les rues adjacentes (*rue du Presbytère, rue de Bischwiller, parking de la bibliothèque/poste, rue du Charbon, rue de l'Argile, rue des Jardins, rue de Weitbruch, impasse du Renard*). Cette mesure expérimentale a été décidée afin de limiter la vitesse au centre, près de la mairie, des écoles, de la Poste. Un signalement spécifique et conséquent de changement de priorité sera mis en place à l'attention des automobilistes.



Ces deux projets seront réalisés en partenariat avec le Service Technique de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn et le Conseil Départemental du Bas-Rhin, compétents au niveau de la voirie Rue Principale.

La Commune prévoit également d'interdire toute circulation sur le chemin rural entre Gries et Kurtzenhouse (en prolongement du Chemin de Kurtzenhouse), hormis engins agricoles et vélos.

La mise en œuvre de ces projets doit intervenir au cours du 1er semestre 2018.



## Travaux réalisés dans les bâtiments communaux

### Bibliothèque

Divers travaux ont eu lieu, avec la mise en place de roulettes sur toutes les étagères et un réaménagement spatial de la bibliothèque effectué par un collectif d'étudiants.

Un nouveau revêtement de sol a également été posé, avec un système de dalles en PVC emboîtables.



### Presbytère Protestant



Les travaux d'aménagement intérieur se sont poursuivis au Presbytère protestant, avec l'aménagement de la salle de réunion, et la réhabilitation des toilettes du 1<sup>er</sup> étage et du rez-de-chaussée.

Des travaux de plâtrerie ont été réalisés en régie par les agents communaux, les travaux de carrelage et de sanitaires l'ayant été par une entreprise spécialisée.

### Espace « La Forêt »

Plusieurs nouveaux équipements ont été installés par la Commune en vue de mieux maîtriser les consommations d'électricité et de réduire les coûts : un nouveau coffret électrique à la salle des associations, près de la porte d'entrée, ainsi que des sous-compteurs individuels pour chaque salle du complexe sportif.



Concernant le chauffage et la circulation de l'air, la commune va procéder au remplacement de la sonde extérieure et à la réalisation d'un diagnostic complet du système de programmation.

### Illuminations de Noël



La Commune a décidé d'investir dans de nouvelles décorations de Noël, avec de nouvelles traverses de rue et suspensions. Les élus ont opté pour une location du matériel sur cinq ans, et un changement des décors après les trois premières années, une option beaucoup moins onéreuse qu'une acquisition. Les illuminations de Noël ont été installées les 28 et 29 novembre 2017 par les agents municipaux.

# Fêtes et Cérémonies

## Cérémonie du 11 novembre 2017



Depuis bientôt 100 ans, le 11 novembre est le jour choisi pour célébrer la fin de la première guerre mondiale en Europe de l'ouest, le retour à la paix et surtout de rendre hommage à tous les combattants morts pour la France. Malgré le temps pluvieux, personnalités, citoyens, conscrits et jeunes enfants de l'école élémentaire sont venus assister en nombre à la cérémonie.

Au nom de la municipalité, le maire Eric HOFFSTETTER a souhaité une cordiale bienvenue au sénateur Claude KERN, au capitaine Benjamin MELLE, commandant le piquet d'honneur de la Compagnie de Commandement et de Logistique du 54<sup>ème</sup> Régiment de Transmissions, au capitaine Sylvain BEAUCOURT de la Brigade de Gendarmerie de Bischwiller, à la section des Sapeurs-Pompiers de Gries-Kurtzenhouse sous le commandement de l'Adjudant-Chef Pascal WIEDEMANN, aux adjoints, aux maire et adjoints honoraires, aux représentants du culte, le pasteur Pierre KOPP et le Père Justin KETTE. La commémoration a débuté devant le monument aux morts par un dépôt de gerbe.

Dans son allocution, le maire Eric HOFFSTETTER a rappelé que, ce qui devait être une guerre rapide de quelques mois, s'est transformé en 4 années de sacrifice, de souffrance mais aussi de courage et de détermination. Les pertes humaines ont été considérables. Ces sacrifices nous touchent encore aujourd'hui et nous obligent à un devoir de mémoire, pour ceux qui ont subi ces horreurs mais aussi pour tous ceux qui subissent encore les mêmes aujourd'hui et ce, afin de protéger notre liberté : les soldats de par le monde - en Afrique, en Irak, en Syrie ou au Liban - mais aussi ceux qui assurent notre sécurité sur le territoire national depuis les attentats de 2015.

S'il faut savoir faire la guerre, il faut aussi savoir faire la paix et la maintenir pour construire l'avenir. Les valeurs de notre civilisation, dignité humaine, respect des libertés, des croyances, d'opinions et recherche du progrès doivent constamment être réaffirmées haut et fort et défendues ensemble surtout, en ces temps où ressurgissent des dérives nationalistes et autoritaires.



Plusieurs élèves de la classe de CE 2 de Mme LEDOGAR ont lu deux poèmes avant la remise de décorations à 4 militaires et 3 sapeurs-pompiers :

- diplôme d'équipier de sapeur-pompier volontaire à Fabrice HERDY,
- nomination au grade d'adjudant-chef des sapeurs-pompiers volontaires de Jean-Luc MARTIN,
- nomination au grade de sapeur 1<sup>ère</sup> classe de Valentin HOFF.

La musique municipale, sous la houlette de son chef Olivier SAENGER, a comme toujours rehaussé cette cérémonie par sa prestation musicale. Les invités se sont retrouvés autour du verre de l'amitié servi dans un restaurant local.

## Fête de Noël des Aînés

### Un moment de fête et de convivialité

Près de 140 personnes, âgées de 70 ans et plus, ont répondu à l'invitation de la mairie et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dimanche 03 décembre 2017 pour le traditionnel repas des aînés de Gries, en présence de Monsieur le Sénateur Claude KERN, du Pasteur Pierre KOPP accompagné de son épouse et du Père Justin KETTE.



Cette année, la population des séniors (+ de 70 ans) se chiffre à 414 personnes contre 392 en 2016, 31 d'entre-elles habitent à Marienthal-Gries

La salle des fêtes de l'Espace « La Forêt » avait un air festif avec ses tables joliment décorées par les élus et Patrice LAEUFER, agent technique, avec la participation active de Valérie.

Le maire, Eric HOFFSTETTER a salué l'ensemble des convives et plus particulièrement les doyens de la commune : Bethé MEISSNER, 97 ans qui ne pouvait être présente, Marguerite KUPFERLE, âgée de 94 ans et Paul LENTZ, âgé de 95 ans.

Dans son discours, le Maire a eu une pensée pour les personnes malades ou hospitalisées, en leur souhaitant un prompt rétablissement, et pour tous celles qui n'ont pu se joindre à cette fête. Il a rendu hommage aux aînés car leur connaissance, leur sagesse sont essentielles et éclairent le présent pour mieux préparer l'avenir. Les plus jeunes ont beaucoup à apprendre des personnes âgées car elles sont la mémoire de notre histoire.

Michèle NAVE, présidente déléguée du CCAS et « grande ordonnatrice » de cette fête, a veillé tout au long du week-end pour que tout se passe à merveille, attentive à chaque détail.

Les élus, leurs conjoints et les membres du CCAS ont officié en cuisine, au bar ou en salle, mettant tout leur cœur à l'ouvrage pour que la fête soit des plus réussies.

Le désormais traditionnel repas proposé « le pot au feu de Pierrot » a, comme chaque année, ravi les papilles de nos aînés.



Ce moment convivial a été agrémenté par une « petite » pièce de théâtre, « Chez le coiffeur » et des chants de Noël entonnés par Agnès et Géraldine, qui ont été repris avec engouement par l'assemblée.

Tout le monde s'est quitté heureux d'avoir pu partager ce moment de fête et de convivialité, qui laissera un bon souvenir dans toutes les têtes et l'envie de revenir en 2018.



## Animations de Noël

### Le temps de l'Avent

Ce temps a été marqué par l'illumination des bougies, les trois premiers dimanches de l'Avent. Ces moments de rencontre et de partage ont été respectivement animés par les Paroisses Protestante et Catholique et la Musique Municipale de Gries. Un vin chaud a été offert gracieusement aux convives.



### La magie de Noël

Pas moins de 17 exposants ont bravé le froid ce samedi 09 décembre 2017 pour la 2ème édition du marché de Noël qui a débuté à 16 h Place de la Mairie.



A 18 h, « La Magie de Noël » a illuminé la cour de l'école. Les visiteurs, venus en nombre, ont pu découvrir les décors confectionnés et installés par le Comité et les membres de l'Association Sportive et Culturelle de Gries, les actuels et anciens conseillers municipaux et les agents communaux.

Hansel et Gretel et la sorcière devant le « Labkerel Hiessel », construit pour l'occasion, ont ravi petits et grands en distribuant bonbons et pains d'épices.

Elsa et Anna ont pris la pause devant le château de la Reine des neiges.

L'arrivée du Père Noël sur l'air de « Petit Papa Noël », interprété par la Musique Municipale de Gries, avec dans sa hotte des chocolats pour les enfants, a fait sensation : l'ambiance de Noël était assurément au rendez-vous.



Après un bon vin chaud préparé dans un alambic, les visiteurs ont pu se restaurer sous un chapiteau chauffé. Tartes flambées, knacks, pâtisseries préparées par les associations locales ont connu un vif succès.

La « Magie de Noël » a une nouvelle fois opéré à Gries, et pour la Présidente de l'ASC, Véronique IFFER, ce moment de partage est une récompense pour les nombreux bénévoles qui contribuent à cette belle réussite.



## Grands anniversaires

Pour leur anniversaire, les élus ont eu le plaisir de présenter les meilleurs vœux de la municipalité à :



### 80ème anniversaire

Charles LAEUFER, né le 1er octobre 1937  
Irène WETZEL née ANCKENMANN, née le 24 octobre 1937  
Francis CONSTANT, né le 1er novembre 1937  
Robert HAMMER, né le 05 décembre 2017

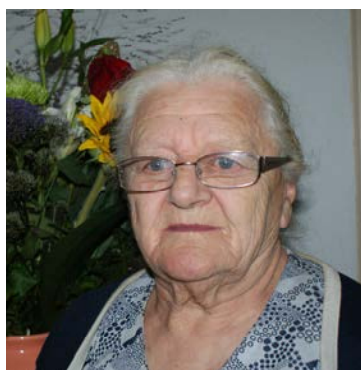
### 85ème anniversaire

Pierre VOLTZENLOGEL, né le 09 septembre 1932  
Jeanne BARTHOLOME née BUTSCHER, née le 25 octobre 1932  
Frieda KERTZINGER née WENDLING, née le 1er décembre 1932



René WEISS  
né le 11 novembre 1932

### 90ème anniversaire



Marthe FAULLIMMEL  
née VOSGES  
née le 15 septembre 1927



### Noces d'Or (50 ans)

Epoux Jean-François et Evelyne DUVIGNAC  
mariés le 04 novembre 1967

### Noces de Diamant (60 ans)

Epoux Edmond et Jacqueline GRASTEL  
mariés le 23 août 1957

## Anniversaires 2018



**Vous allez fêter vos 50, 60, 65...ans de mariage  
ou votre 80<sup>ème</sup>, 85<sup>ème</sup>, 90<sup>ème</sup> ... anniversaire en  
2018 !**

A cette occasion, la Municipalité vous propose de vous rendre visite pour marquer cet événement.

Nos services contacteront les jubilaires par courrier ;  
si toutefois vous êtes concernés et n'avez pas été contactés,  
n'hésitez pas à le signaler à la Mairie.

### La 62ème exposition arboricole vue par les élèves de CM2 de l'école élémentaire

Les classes des écoles élémentaire et maternelle de Gries se sont rendues à l'espace « La Forêt » pour visiter l'exposition arboricole qui fêtait son 62ème anniversaire. A cette occasion, les élèves ont pu découvrir des fruits et légumes variés, des animaux, des créations artistiques et apprécier les travaux réalisés dans les différentes classes. Ils ont pu déguster du jus de pomme artisanal et tous sont repartis avec une belle pomme.



*Une forêt de champignons différents : comestibles/non comestibles.*



*Photo souvenir : la classe des Cm2 ravis !*



*Les Franquettes et les Parisiennes s'invitent à la fête.*

« J'aime aller visiter l'exposition arboricole car chaque année, j'y vois des choses appétissantes : des pommes de toutes les couleurs, des légumes variés. » Cindy S.

« J'aime cette exposition car lorsque l'on rentre dans la salle, on voit de belles couleurs, on entend le bruit des oiseaux et des chèvres et les voix des visiteurs et des exposants. On sent la bonne odeur du jus de pomme frais. Puis on voit de belles constructions comme les maisons en bois, et des réalisations artistiques et fruitées ! » Jessica V.



*Un magnifique Bonzaï*



*Nos travaux réalisés en arts visuels, inspirés de grands peintres, ayant pour thème « le verger ».*



*La montagne des citrouilles, butternuts, potimarrons et autres cucurbitacées.*

*Même les chèvres gourmandes étaient là, peu perturbées par notre présence !*



*Devinette : A quel objet appartient cette partie ? (C'est un cor de chasse)*



*Les légumes en folie !*

**Article rédigé par les élèves de CM2 de l'école de GRIES.  
Un grand bravo à eux !!**

## Le défilé de la Saint-Martin

Les élèves des classes bilingues des écoles maternelle et élémentaire se sont rassemblés pour fêter la Saint Martin mardi 14 novembre 2017.

A la nuit tombante, ils ont défilé dans les rues avoisinantes à l'école en portant le lampion qu'ils avaient fabriqué en classe.

Après le cortège, les enfants et leurs parents se sont rassemblés autour de tables généreusement garnies dans la cour de l'école maternelle pour y partager un goûter.



## Spectacle de Noël au cirque

Tous les élèves de l'école élémentaire ont assisté, avec l'équipe enseignante, à un spectacle de Noël au cirque à Strasbourg lundi 18 décembre 2017. De quoi préparer Noël de la meilleure des façons avec plein d'images et de rêves dans les yeux.

Cette sortie a été entièrement gratuite (spectacle + déplacements), grâce à une subvention de la commune (*à la place des livres offerts pour Noël suite à une demande de l'école*) et à une partie des dons de l'association « Graine de Mômes ».







## Nouvelles du périscolaire...

### La rentrée s'est bien passée

Voilà quelques chiffres concernant les effectifs de cette nouvelle année : nous comptons actuellement 42 enfants tous les lundis, mardis et jeudis midi. Le soir il y a en moyenne 35 enfants qui fréquentent la structure.



Concernant les mercredis, nous avons 25 enfants qui mangent chez nous à midi et une quinzaine qui passent l'après-midi avec nous. Pour le vendredi, nous avons une quarantaine d'enfants pour le repas et une trentaine d'inscrits l'après-midi.

Le thème de cette année (pour le temps scolaire) est « Les p'tits artistes en herbe ». Au fil des périodes, nous allons faire découvrir aux enfants les différents arts comme l'écriture et les jeux de mots, la sculpture, l'art du cinéma, l'art corporel, etc...

Pour les mercredis et vendredis de septembre à décembre nous avons comme thème les 4 éléments. Entre Terre, Air, Eau et Feu, les activités et les sorties pédagogiques rythment les journées.

### La fête de Noël

Vendredi 15 décembre a eu lieu la fête de Noël du périscolaire. Pour cette occasion, les enfants ont préparé, durant tout le mois de décembre, diverses décorations de sapins, bougeoirs, décorations de table ou encore cartes de vœux, présentés lors d'un petit marché de Noël.

Après le partage de vin chaud et « bredele », les enfants ont présenté un sketch de Noël, une danse et quelques chants.

Cette soirée a donné un avant goût des festivités de Noël. Chacun est reparti ravi...Un grand merci aux enfants pour leur investissement.



### Mini-séjour ski à Gérardmer

L'ALEF organise, pour les enfants de 8 à 14 ans, du **05 au 09 mars 2018** un mini-séjour ski à Gérardmer (Vosges) qui sera dirigé par Elodie KRUG (directrice ALEF à Berstett) et Sylvain KARBOVNIK (directeur à Berstheim).



### **Renseignements et inscriptions**

Accueil périscolaire de Gries  
1 rue du Presbytère 67240 GRIES  
03 88 72 84 48 / 06 42 59 65 79  
[periscolaire.gries@alef.asso.fr](mailto:periscolaire.gries@alef.asso.fr)



## 2017 : 20ème anniversaire de la bibliothèque

### La vigne et le vin

Dans le cadre d'une exposition sur la vigne et le vin, prêtée par la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin, la bibliothèque municipale a servi de cadre à une dégustation de vins et de fromages orchestrée par le caviste Xavier JUNG de l'Art du vin de Haguenau. Chaque dégustation était suivie de partage d'impressions et d'expériences. Tous les éléments étaient réunis pour en faire une soirée fort conviviale.



### Astronomie : les planètes, les planètes naines et les exoplanètes

En ce jour d'équinoxe, Alexandra HERRGOTT, passionnée d'astronomie depuis son plus jeune âge, a partagé sa passion avec les abonnés de la bibliothèque municipale. « Combien y a-t-il de planètes ? ». C'est par cette question qu'Alexandra a débuté la présentation. Des grecs à Galilée, de Galilée au XXIème siècle, elle a raconté l'histoire des planètes ainsi que leur composition, leur taille, leur âge, leur vitesse de rotation. Elle a évoqué Pluton, planète naine car sa taille se situe entre une planète et un petit corps du Système solaire et l'étoile Pégase, une planète située en dehors de notre système solaire donc une exoplanète. A la fin de son intervention, les enfants ont colorié les planètes et créé leur carte du ciel.



### Customisez votre sac

Cette animation a été réalisée en partenariat avec Créa'Val. Chacun pouvait choisir le sac ou la trousse, offert par la bibliothèque et le personnaliser avec l'aide de Valérie.



## **Festival « Vos Oreilles Ont La Parole »**

Le département du Bas-Rhin proposait une nouvelle édition du festival Vos Oreilles Ont La Parole (VOOLP), avec 90 événements sur toute l'Alsace, organisée par la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin.

Il y en avait pour tous les âges, pour tous les goûts. Le festival a démarré le 16 octobre 2017 avec un spectacle du Collectif du Front de l'Est à Brumath, et s'est terminé le 02 novembre 2017 avec l'ethnolinguiste Suzy PLATIEL à Truchtersheim. La renommée et le succès de ce festival n'est plus à faire. Il draine beaucoup de monde grâce à l'engagement de centaines de bénévoles, bibliothécaires et partenaires du réseau de lecture publique du Bas-Rhin.

Dans le cadre de ce festival, deux spectacles ont été organisés à l'occasion des 20 ans de la bibliothèque municipale. L'un pour un public adulte samedi 28 octobre 2017 et l'autre pour tout public à partir de 4 ans le mardi 31 novembre 2017.

### **« Jetuil Nouvouzel » par Julien STAUDT**

Conteur bruxellois, amateur de contes satiriques, il a travaillé pendant 4 ans avec Pierre RAMLOT. Il s'est lancé en solo depuis 2012. Ses contes sont issus des traditions du monde entier et il les traduit avec ses mots, son vécu... Samedi 28 octobre 2017, il a emmené le public griesois dans une série de contes conjuguant désir et fantasme à tous les temps et à toutes les personnes de tous les genres. De ce roi régnant sur un royaume lointain et convaincu que le monde est régi par la guerre « les uns contre les unes », à ce couple marié depuis 10 ans, sans enfant, mais dont la vie est illuminée par l'arrivée de leur « Rayon de soleil », jusqu'au conte relatant l'extinction de la race humaine, le public a été emporté au rythme de ses contes et au son du yukulélé.



### **« Les Pas Pareils » par Anne-Laure HAGENMULLER**



Anne-Laure HAGENMULLER est comédienne, chanteuse, metteur en scène et conteuse. Elle travaille dès l'âge de 17 ans dans le milieu artistique, en parallèle avec son cursus universitaire. Elle a créé la compagnie « L'Indocile » dont elle est directrice artistique.

Mardi 31 octobre 2017, dans les locaux de la bibliothèque, elle raconte qu'avant... Avant elle était une grenouille. Elle sautait toute la journée comme toutes les grenouilles. Seulement il y avait un petit hic, elle sautait tout de travers. Elle ne savait donc jamais où elle allait retomber. Et un jour la voilà juchée sur le chapeau d'un prince. Et c'est à partir de ce moment que sa vie prendra une autre direction. Un beau conte sur l'acceptation, la différence, l'obéissance aveugle et ses conséquences. Le public griesois était transporté par le charme, la fraîcheur, la magie qu'elle a su créer. A la fin du spectacle, Anne-Laure a offert à chaque enfant une petite grenouille.

Puis les 20 bougies du gâteau d'anniversaire ont été soufflées et le public s'est régalé des succulents gâteaux préparés par l'équipe de bénévoles.



## Visite du Sénat



Tout au long de l'année, les bénévoles organisent des animations pour aiguïser la curiosité de tous. Pour remercier l'équipe, Claude KERN, Sénateur, l'a invitée à visiter le Sénat.

Rendez-vous était pris le 08 novembre 2017 au 15 rue de Vaugirard à Paris. Claude KERN a accueilli les visiteurs pour la découverte de ce monument historique. Bien entendu sans oublier la magnifique bibliothèque à double vocation patrimoniale et documentaire.

Un grand merci pour sa disponibilité.

C'est dans le quartier des beaux-arts qu'a eu lieu la pause déjeuner, et puis direction la Bibliothèque Mazarine, la plus ancienne bibliothèque publique de France. Ses origines sont liées aux collections personnelles du Cardinal Mazarin (1602/1661). Elle fut organisée et considérablement développée par Gabriel Naudé (1600-1653), qui avait publié en 1627 le premier traité de bibliothéconomie moderne.

Après cette visite, place à la flânerie dans les rues de Paris.

## Cérémonie du 20ème anniversaire

Le 16 novembre 2017, lors d'une sympathique réception, Eric HOFFSTETTER, Maire, a retracé l'histoire de la bibliothèque, structure inaugurée en octobre 1997 par Claude KERN.

Le Maire a rendu hommage et salué l'action des fondateurs historiques, tout d'abord le Maire Honoraire, Charles OTTMANN, précurseur de la bibliothèque, puis, son successeur, notre actuel Sénateur Claude KERN qui a concrétisé le projet. Enfin, un grand merci a été adressé à Pascale VEITH, responsable bénévole jusqu'en 2003.

La bibliothèque compte à ce jour plus de 500 inscrits : 70 % des inscrits sont des jeunes de moins de 18 ans et 30 % des adultes, avec comme particularité une forte majorité de femmes, à croire que les femmes lisent plus que les hommes !

Forte de plus de 11 000 livres, 1 100 revues et 2 000 CD et DVD, la bibliothèque peut s'enorgueillir d'être richement dotée avec un renouvellement permanent grâce à l'achat de nouveaux livres, abonnements aux revues et achat de DVD, ainsi qu'au renouvellement du fond mis à disposition par la B.D.B.R..

En 20 ans, les lecteurs ont ainsi emprunté plus de 200 000 livres. En 20 ans, des centaines d'enfants sont venus découvrir la bibliothèque et ont pu s'aguerrir au plaisir de la lecture, grâce au partenariat avec les écoles.



Comme toute bibliothèque publique, la bibliothèque municipale de Gries a une mission de service public et s'efforce, à ce titre, de correspondre aux idées exposées dans le manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique, dont en voici un extrait : *"la bibliothèque est un service public et municipal chargé de contribuer à la culture, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation et aux loisirs. Elle est aussi un lieu de rencontre et de convivialité ouvert à tous"*.

Dans un monde où l'immédiateté et le rejet de l'autre sont rois, la culture développe le recul, l'analyse, la compréhension et l'ouverture. Elle permet aussi le partage et le plaisir.

A la fin de son discours, Eric HOFFSTETTER a chaleureusement remercié la responsable Nadine KRAEMER et l'ensemble des bénévoles, qui œuvrent quasi-quotidiennement pour satisfaire les besoins de nos concitoyens et sans lesquels rien ne serait possible.



## La page des associations

### Basket-Club - B.C.G.O.

#### Un début de saison sur la bonne voie

L'équipe première du BCGO, ayant changé de visage en quasi-totalité à l'intersaison, a démarré son 2<sup>ème</sup> exercice en Nationale 1 (3<sup>ème</sup> division française) sur les chapeaux de roue.

En effet, à l'entame de ce mois de décembre, ils caracolent à la seconde place du classement. C'est en allant gagner dès le départ de cette saison à Lorient ou encore à Chartres, qu'ils se sont donnés de la confiance et une bonne dynamique.

Toujours invaincus à la « Forest Arena », les Géants Verts de Gries n'ont qu'une seule volonté que cela dure le plus longtemps possible et que la trêve hivernale qui approche soit douce.

Les Verts font également un beau parcours en Coupe de France. Après avoir éliminé les voisins de Souffelweyersheim au 1<sup>er</sup> tour, puis l'équipe de Saint-Quentin le 07 novembre 2017, ils seront opposés aux Nordistes de Boulogne sur Mer pour le compte des 16<sup>èmes</sup> de finale. Ils s'y déplaceront le **23 janvier 2018**.



#### Le match du Téléthon



Le légendaire match au profit du Téléthon se jouera **vendredi 19 janvier 2018 à 20 heures** à l'occasion de la rencontre de championnat NM1 entre nos Géants Verts et Chartres.

La vente des billets d'entrée/tombolas, au tarif de 5 €, démarre ce mois-ci. Les fonds récoltés par cette vente seront reversés à l'AFM du Bas-Rhin.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour cet événement du mois de janvier. N'hésitez pas à nous contacter pour acheter vos billets.



# Société des Arboriculteurs de Gries & Environs

## Les travaux de janvier au verger

Au mois de janvier, les jours commencent à s'allonger, le froid peut s'installer durablement...

### Le prélèvement des greffons

En janvier, il est temps de tailler les greffons, pendant le repos complet de la végétation, surtout ceux des arbres à noyau comme les cerisiers et les pruniers pour éviter la poussée de la sève si un temps trop clément s'installe.

Ils devront être entreposés dans un endroit frais, un peu humide, mais ne pas être exposés aux mouvements répétés de l'air (vent ou courant d'air). Si vous disposez d'une cave répondant à ces exigences, c'est l'idéal car il est également recommandé de les conserver à l'abri de la lumière.

Par contre, il est strictement déconseillé de les conserver dans un entrepôt de pommes, le dégagement d'éthylène étant nuisible aux bois et aux plantes lignifiées.



### La taille des arbres

Tant que les températures ne sont pas négatives, il faut profiter de chaque belle journée. Sur les vieux fruitiers, coupez les branches mortes et supprimez le gui.

Nettoyer et chanfreiner les plaies, les chancres et appliquer immédiatement un mastic à cicatriser sur toutes les coupes. Un mastic appliqué le lendemain recouvrira l'humidité et d'éventuels champignons et bactéries qui trouveront ainsi un milieu favorable à leur développement sous le produit.

### Protection du froid

En cas de grand froid, il faut protéger les racines des kiwis, des figuiers et des kakis. De la paille hachée, de la tourbe, du compost ou du fumier feront l'affaire, répartis en un gros tas autour du tronc, mais à surveiller de près car les rongeurs pourraient s'y réfugier.

### Plantation d'automne

Vérifiez les attaches, la hauteur du point de greffe, la terre a pu se tasser, surveillez le sol et l'apparition de rongeurs

## Prochains rendez-vous des arboriculteurs

### Samedi 27 janvier 2018 à 13 h 30

Cours de taille sur arbres fruitiers (hautes tiges) au Presbytère Protestant de Gries (rue du Presbytère)

### Vendredi 09 février 2018 à 20 h

Assemblée Générale - Salle des Fêtes de l'Espace « La Forêt »

### Samedi 10 février 2018 à 13 h 30

Cours de taille sur arbres fruitiers (1/2 tiges) chez Eugène FURST à Rohrwiller (D429 entre Rohrwiller et Drusenheim)

### Samedi 24 février 2018 à 13 h 30

Cours de taille sur arbres fruitiers (pilars, gobelets et 1/2 tiges) chez Albert KAPFER à Ohlungen (D110 entre Ohlungen et Uhlwiller)



Les cours de taille sont animés par des moniteurs arboricoles diplômés. Toute personne intéressée est cordialement invitée, membre ou non de la société.

## Association « Les Graines de Mômes »



En cette fin d'année 2017, l'association « Les Graines de Mômes » continue ses actions de récolte de fonds au bénéfice des écoles maternelle et élémentaire de Gries.

La bourse aux vêtements, jouets et matériel de puériculture du 11 novembre dernier a rencontré un beau succès et nous vous en remercions. Un grand merci par la même occasion à la mairie de Gries sans laquelle nous ne pourrions pas disposer d'un espace couvert et aux bénévoles qui se sont investis pour la réussite de cet événement.

Une vente de fromage a également été proposée aux familles ; la distribution a eu lieu le 16 décembre 2017. Vous pourrez donc profiter pleinement de votre plateau de fromages (entre autres) en famille pour Noël avant que nous ne vous redonnions rendez-vous, à l'Espace « La Forêt », pour



### **l'après-midi carnavalesque des enfants, mercredi 14 février 2018.**

Au programme, musique, délicieuses crêpes, déguisements délirants, maquillages et le plein d'animations. Ambiance de folie assurée, alors réservez dès à présent la date dans votre agenda !

**Vous pouvez suivre les actualités sur la page Facebook « Les Graines de Mômes ».**

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous investir à nos côtés ou nous soumettre de nouveaux projets via l'adresse mail « [lesgrainesdemomes@gmail.com](mailto:lesgrainesdemomes@gmail.com) » ou encore via les écoles de Gries.

Et toute l'équipe des Graines de Mômes va maintenant se mettre au chaud derrière le poêle et vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année en vous disant à très bientôt.

## Association « Les Z'Arts de Gries »

A l'occasion de la 3ème **exposition des collectionneurs et maquettistes**, l'association « Les Z'arts de Gries » recherche des exposants qui souhaitent partager leurs passions au grand public.



Elle se tiendra **dimanche 18 février 2018**  
**de 10h à 18h** à l'Espace « la Forêt ».



**Pour tous renseignements ou inscription, contacter Valérie MARTIN  
au 06.89.85.32.66 ou [leszartsdegries@sfr.fr](mailto:leszartsdegries@sfr.fr)**

## Association « Les Amis de la Pétanque »



Les « Amis de la Pétanque » informent les amateurs de jeux de cartes, que

**le traditionnel tournoi de belote**  
aura lieu **vendredi 09 mars 2018 à 20h**  
à la salle des Fêtes de l'Espace « La Forêt ».

De nombreux lots de valeur récompenseront les vainqueurs...

**Renseignements au 06.10.09.04.08**

## Club « Bon Accueil »

Le 22 septembre dernier, par une belle journée ensoleillée, s'est déroulée la sortie automnale.

Première étape pour les 42 participants, Hohrod, dans la petite vallée de Munster pour la visite d'une ferme et son laboratoire de fabrication du Munster fermier et du Barikass.



Le groupe a apprécié la visite guidée pleine d'humour du maître des lieux, qui s'est terminée par une dégustation.

Le car a ensuite pris la direction de la Vallée de Chajoux (La Bresse) pour un copieux repas au restaurant. Durant le trajet, les passagers ont pu admirer la beauté du paysage vosgien.

Dernière étape, la promenade en bateau sur le lac de Gérardmer. L'ambiance joyeuse au retour laissait deviner que tous les membres du Club ont passé une agréable journée.



**Vendredi 09 février 2018 à 17 h**

Assemblée Générale à la Salle culturelle de Kurtzenhouse, suivie d'une tarte flambée gratuite pour les membres présents

Contact

Francis BOHN, Président  
03.88.72.38.53 - [fr.en6@orange.fr](mailto:fr.en6@orange.fr)

## Groupe folklorique de Gries-Kurtzenhouse

### Soirée théâtrale

La représentation théâtrale du groupe folklorique aura lieu, à la salle culturelle de Kurtzenhouse **samedi 10 février 2018 à 20h15**

Les BÜHNE'HUPSER de Wilwisheim vont interpréter une pièce de Raymond WEISSENBURBER, en trois actes, intitulée NARREKONZERT.

La pièce est placée sous le thème : chamailleries entre une famille de paysans qui veut ouvrir une ferme auberge et une autre qui se veut un peu plus distinguée, qui a déjà un gîte .... !!!



**Pour tous renseignements et réservation, contacter  
Eddy VOLTZENLOGEL au 06.66.08.14.48 ou au 03.88.72.39.85**



## Association les 4L de Cigognes

### Deux sœurs originaires du village en route pour le Maroc au volant de Joséphine, leur Renault 4

Il y a, à peu près huit mois, Charlène, âgée de 21 ans, étudiante en deuxième année de soins infirmiers à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Brumath et Wendy, âgée de 23 ans, diplômée en assurances, se sont données comme pari de rassembler 12 000 € et préparer une Renault 4.

Leur objectif ? Etre sur la ligne de départ du 4L Trophy en Février 2018.

Le 4L Trophy est un raid automobile solidaire destiné aux étudiants créés par Jean-Jacques REY en 1997. Il est organisé par l'entreprise Desertours en partenariat avec l'École supérieure de commerce de Rennes. Cette opération humanitaire consiste à relier la France au Maroc en Renault 4, soit plus de 6 000 km, dont 1 500 km dans le désert marocain. Le départ se déroulera à Biarritz dans le sud-ouest de la France, le 15 février 2018 et l'arrivée se fera à Marrakech (capitale du Maroc) le 25 février 2018.



Pendant ce périple, elles vont emmener 50 kilos de fournitures scolaires accompagnées d'un chèque pour contribuer au financement des écoles pour les enfants du désert.

Passionnées par les sports mécaniques depuis leur enfance, c'est avec honneur et fierté qu'elles se retrouveront sur la ligne de départ du raid l'année prochaine.



**Si vous souhaitez les suivre dans leur aventure, n'hésitez pas à les contacter  
Charlène & Wendy - Association les 4L de cigognes**

**4 rue de la forêt - 67240 GRIES**

**wendy.colle@live.fr - 06 06 96 28 19**

**Page Facebook : Les 4L de cigognes – équipage 218. 4L Trophy 2018**

## Le Conseil Départemental du Bas-Rhin soutient la vie associative

Le CD 67 a initié, fin 2015, la démarche participative des Assises de l'Engagement. Durant plus d'un an, près de 150 associations se sont impliquées aux côtés du Département afin de redéfinir les modes de partenariat et d'accompagnement, d'encourager et soutenir l'engagement, et d'aboutir à des solutions concrètes et très opérationnelles.

### Quelles prestations pour les associations ?

Le Conseil Départemental :

- ⇒ accompagne les associations dans le montage de projet, la recherche de financement, la recherche de bénévoles, la recherche de partenariat, la recherche de formation spécifique (*questions juridiques, techniques, réglementaires, etc*), la communication (*plateforme web dédiée [www.associations67.alsace](http://www.associations67.alsace)*)
- ⇒ anime un réseau d'appui à la vie associative
- ⇒ s'appuie sur les associations pour construire les politiques départementales au sein du Conseil Départemental de l'Engagement et de la Vie associative (CODEVA), instance consultative ad hoc au Conseil Départemental, représentant la diversité des associations bas-rhinoises.

Le service proposé aux associations est gratuit.

**Prendre contact avec le conseiller vie associative de  
votre territoire : Marie-Dominique FEMIA  
([marie-dominique.femia@bas-rhin.fr](mailto:marie-dominique.femia@bas-rhin.fr))**

**ASS 67 S**  
bas-rhin

# Communiqués

Élu député de votre circonscription du Bas-Rhin, la responsabilité que vous m'avez confiée est grande. C'est avec motivation et humilité que je porte cette charge en étant le représentant de toutes et de tous.

Avec le Président Macron et la majorité, nous appliquons notre programme ; un nombre important de lois ont été adoptées pour réparer la France : *réforme de la fiscalité, du Code du travail, moralisation de la vie publique, sortie de l'état d'urgence* et d'autres sont en cours - *les réformes de l'apprentissage, de la formation ou encore de l'assurance chômage, ...*



Dès mon élection, j'ai souhaité être au plus près de vous tous. En 2018, vous pourrez me rencontrer, avec mon équipe, à la permanence parlementaire de Haguenau. Au service des citoyennes et des citoyens, je suis intervenu auprès des autorités pour le bien des habitants, des associations, des acteurs économiques et des communes de notre circonscription.

Au service de l'Alsace, dans le cadre d'une décentralisation territoriale rénovée, j'agis pour définir les nouveaux contours institutionnels et ses futures compétences.

Tout au long de mon mandat, je souhaite vivement que notre coopération se transforme en co-construction pour le bien de nos territoires et de notre pays.

Dans un monde où tout va plus vite, il est important de savoir apprécier la fin d'année, ces moments particuliers et privilégiés où l'on se retrouve avec ses proches et sa famille.

Ici, je veux vous souhaiter à tous de très belles fêtes et pour l'année 2018, bonheur, santé, joies et réussites.



**Vincent THIEBAUD**  
Député

## Permanence Parlementaire

1 place de Neubourg  
67500 Haguenau  
03.90.59.38.05

Nous vous souhaitons une Bonne et Heureuse Année 2018. Qu'elle vous apporte Joie et Bonheur tout au long de l'année.

A travers notre mission au sein du Conseil Départemental, nous nous investissons afin de contribuer, à notre manière à votre bien être quotidien.

L'année 2018 sera marquée par le début de la réalisation pratique et concrète des innovations préparées depuis 2015, et nécessaires pour poursuivre les développements essentiels.

Le dynamisme du laboratoire d'innovation sociale et économique mis en place par le département, et son ouverture sur l'Europe, permettront de conforter la force de nos territoires, et plus largement, la spécificité de l'Alsace.

Que vous soyez jeunes et moins jeunes, nous sommes à vos côtés dans les domaines aussi différents que l'emploi, l'autonomie, le handicap, le monde associatif et la vie des collègues.

En 2018, nous poursuivrons nos efforts aux côtés des élus locaux, pour que nos communes restent attractives pour leurs habitants, à tous points de vue.

N'hésitez pas à nous contacter.

*A guedi Rutsch, un a glectlich's Nejes Jahr.*

Canton de BRUMATH  
**VOS CONSEILLERS  
DÉPARTEMENTAUX**  
à votre écoute !



## Vos conseillers départementaux

**Christiane WOLFHUGEL** : christiane.wolfhugel@bas-rhin.fr - 06.62.13.99.78

**Etienne WOLF** : etienne.wolf@bas-rhin.fr - 06.22.61.62.77

# Promouvoir le dialecte



## Männel uf sim Schlitte

Qui donc arrive sur son traîneau ?

Les enfants le connaissent bien, avec son manteau rouge et ses cheveux aussi blancs que sa barbe.

Il vient par tous les temps pour déposer un présent à chacun...

Hesch dü au des Männel gsehn  
Männel, Männel, Männel uf sim Schlitte  
Hesch dü au der Mann schun gsehn  
Uf sim Schlitte dort im Schnee

E jedes Kind erkennt'ne guet  
Denn sine Mantel isch ganz rot  
De ganz Daa schafft'r voller Muet  
Un rennt üs angscht er wurd ze spoot.



## Ich hab e Dannebaum gepflantz

Le sapin de Noël, tradition typiquement alsacienne.

C'est à Sélestat qu'est conservée la plus ancienne mention connue à ce jour en rapport avec une tradition d'arbre de Noël. Il s'agit d'une inscription datée du 21 décembre 1521.

Quant à mon sapin, il est planté dans mon jardin et dès l'hiver il fait le bonheur des enfants.

Ich hab mol fïer Wyhnachte  
E Dannebaum gepflantz  
Der tront in minem Garte  
's wurd drum erum gedantz  
Ihr Kinder, im Winter  
's wurd drum erum gedantz



Ich hab'ne gholt im tiefe Wald  
Do isch er gsin noch aarig klaan  
Ich hab'm gssat : dü hesch jo kalt  
Kumm mit m'r haam, blie nit allaan

### Horaires d'ouverture au public de la mairie

Pendant les Fêtes de fin d'année, les horaires de la Mairie seront les suivants :

- vendredi 22 décembre 2017 : 8h-12h / fermé l'après-midi
- mercredi 27 et jeudi 28 décembre 2017 : 10h-12h / 16h-18h
- vendredi 29 décembre 2017 : 8h-12h / fermé l'après-midi
- samedi 30 décembre 2017 : 9h-11h
- mardi 02 janvier 2018 : 8h-12h / 14h-16h



### Cérémonie des vœux et accueil des nouveaux arrivants



Vous avez emménagé à Gries, la Municipalité vous souhaite la bienvenue et vous invite à la cérémonie d'accueil et de vœux

le **vendredi 12 janvier 2018 à 19h30**  
à la salle des fêtes de l'Espace « La Forêt ».

**N'oubliez pas de signaler votre arrivée  
au secrétariat de la Mairie.**

### Consultation juridique gratuite



Maître Steve WEIBEL, avocat au Barreau de Strasbourg, assurera un service de consultation juridique à la Mairie de Gries

le **samedi 20 janvier 2018 de 9h à 11h.**

Inscription à la Mairie avant le **mercredi 17 janvier 2018.**

### Vente de bois de chauffage par adjudication

Une vente de bois de chauffage par adjudication aura lieu  
à la mairie de Gries

le **vendredi 16 mars 2018 à 20 heures.**



### Objets trouvés

#### Bon à savoir...



Vous avez perdu ou trouvé un objet sur la commune ?  
Il faut savoir que la mairie recueille les objets trouvés  
qu'on lui dépose, dans l'attente de retrouver son/sa  
propriétaire.



Quand l'identité du propriétaire de l'objet est connue, il  
est avisé dans les meilleurs délais.

Actuellement, la mairie dispose de nombreuses clés, lunettes, téléphones portables, .....

## Gries-Marienthal : acheminement du courrier et référencement de rues sur Internet/GPS

Plusieurs habitants de Gries-Marienthal ont saisi les élus d'un problème de retard dans la distribution du courrier, ce qui peut poser problème notamment pour le règlement de factures et le paiement d'intérêts.

La commune a sollicité début septembre le centre de la Poste à Haguenau dont dépend Marienthal pour les informer de cette situation et leur demander de porter une attention particulière sur ce sujet.

Pour la distribution du courrier, vous devez indiquer « 67500 GRIES-MARIENTHAL » dans vos échanges, le code postal étant le même que celui d'Haguenau, le tri de votre courrier étant réalisé par ce centre de distribution.



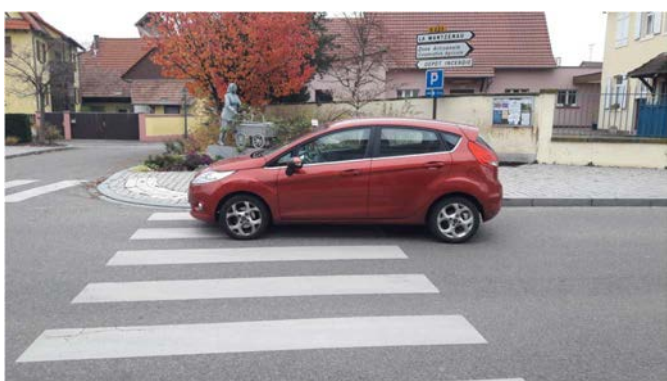
Par ailleurs, plusieurs habitants de Gries-Marienthal nous ont également fait part de problème d'identification de leurs rues sur Internet-GPS, avec des confusions sur des noms de rues portant des noms similaires à Haguenau (rue des Pins, rue de l'Ecureuil, et rue de la Tuilerie).

Il faut savoir que le référencement sur Internet et GPS de ces rues doit se faire en écrivant « Gries, rue de ... », et non pas en inscrivant « Marienthal, rue de ... ». Nous vous remercions de bien vouloir utiliser ce référencement pour toutes vos sorties et/ou de le communiquer aux personnes qui souhaitent venir chez vous (usagers, transporteurs, médecins, ...)

Un courrier d'information a été transmis en ce sens à tous les organismes de secours (SAMU, Pompiers, Police, Hôpital) en leur demandant de bien vouloir utiliser ce référencement.

## Mission de surveillance des voies publiques

Suite à la recrudescence des problèmes de stationnements gênants ou illicites de véhicules constatés sur le territoire de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn, un Agent de Surveillance des Voies Publiques (ASVP) va être assermenté. Celui-ci sera chargé, à la demande et sous l'autorité de chacun des maires, d'assurer une mission de surveillance des voies publiques de la commune, à compter du premier semestre 2018. L'ASVP sera ainsi appelé à faire respecter la réglementation concernant l'arrêt et le stationnement des véhicules et pourra également vérifier l'affichage et la validité du certificat d'assurance sur les véhicules.



*Exemple d'infraction : une voiture stationnée sur un passage piéton*

La démarche se veut d'abord préventive mais pourrait aussi conduire à une verbalisation en fonction de la gravité et de la gêne de l'infraction constatée.

A titre d'exemple, il peut s'agir de stationnement gênant (en double file, sur une piste cyclable, devant une bouche à incendie, ...), de stationnement sur places réservées (emplacement handicapé, emplacement de livraisons,...), de stationnement sur passage piétons ou trottoir, d'absence de disque ou non-conformité de celui-ci en zone bleue, etc, ...

## Battues de chasse

L'Association « Les Amis de la Chasse et de l'Environnement de Gries » organisera une battue de chasse **en forêts de Gries et de Kurtzenhouse** les dimanches

**14 et 21 janvier 2018**

Les secteurs traqués seront annoncés au public par des panneaux de balisage disposés sur les chemins et sentiers forestiers.



Il est recommandé aux promeneurs et autres usagers d'être vigilants.

## Quitus automobiles aux particuliers



Les certificats d'acquisition de véhicules dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, appelés « **quitus automobiles** » (*formulaires 1993 PAT*) sont nécessaires aux particuliers avant l'immatriculation à la Préfecture.

Le Service des Impôts de Schiltigheim ne délivrera plus ce quitus automobiles aux particuliers.

Dans le cadre de la mise en place de l'accueil personnalisé sur rendez-vous, les usagers pourront en obtenir la délivrance auprès du Service des Impôts de Strasbourg-Ouest - 35 avenue des Vosges à Strasbourg. La prise de rendez-vous est possible par téléphone au 03 88 52 48 33 ou de préférence via le compte personnel de l'utilisateur sur

**[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

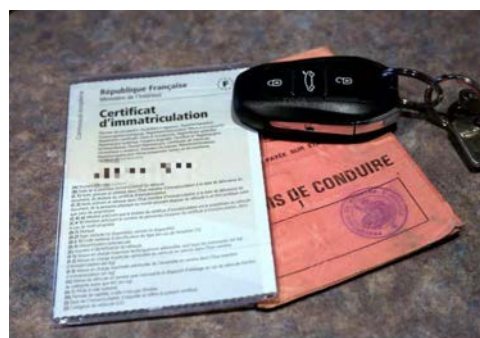
## Un point sur les télé-procédures au niveau de la préfecture

Depuis le 06 novembre 2017, l'Etat a généralisé les télé-procédures pour les demandes de pièces administratives. Les télé-procédures sont accessibles sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)

**<https://ants.gouv.fr>**

### **Cartes grises et permis de conduire**

Les procédures relatives aux cartes grises et aux permis de conduire se font dorénavant uniquement par internet.



### **Cartes d'identité et passeports**

Pour les cartes nationales d'identité et les passeports, bien qu'il soit désormais possible d'effectuer une pré-demande en ligne, l'utilisateur doit toujours se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (*Bischwiller, Brumath, Haguenau*). De même, il sera toujours possible d'effectuer les demandes de CNI ou de passeport sur des formulaires CERFA, disponibles à la mairie.



Toutes les informations pratiques à destination des usagers sont accessibles sur le site Internet départemental de l'Etat

**[www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr) ; rubrique « actualités »**

## Question pratique : la réglementation des drones

Depuis quelques années, les drones prennent de plus en plus de place dans la vie quotidienne. Toutefois, ces gadgets présentent des inconvénients majeurs. L'utilisation de drones de loisirs peut gêner l'intimité d'autrui, voire même engendrer la destruction d'un bien.



Pour veiller à la sécurité de tous, le Sénat a voté, en octobre 2016, une nouvelle loi, applicable en 2018, sur l'utilisation des drones, qu'ils soient des modèles loisirs ou professionnels.

La loi stipule que tous les appareils télécommandables à distance supérieurs à 800 grammes, qu'ils soient de loisirs ou professionnels, devront être immatriculés. De plus, l'utilisation de ses engins nécessitera un brevet de pilotage.



Les drones avec caméra font l'objet d'une réglementation spécifique ; il faut savoir que la prise de photo et de vidéo est légale dans la mesure où celle-ci n'entrave pas l'intimité d'autrui. Dans le cas contraire, il sera nécessaire de faire une demande d'autorisation.

Le survol des drones par un professionnel doit respecter une altitude de 150m minimum, se faire de plein jour et avoir la nécessité d'une distance minimum de 30m de l'agglomération.

Le non-respect des conditions sera condamnable sous amendes pouvant se décliner de 15 000 à 45 000 € et pourra même se terminer par un emprisonnement.

### Les règles à respecter

1. On ne survole pas des personnes ! Les hélices du drone sont dangereuses, elles peuvent blesser !
2. On respecte la hauteur de vol maximum ! Elle est de 150 mètres et ce même si votre drone peut voler jusqu'à 300 mètres de hauteur.
3. On ne vole jamais de nuit et on garde toujours son drone en vue.
4. On ne fait pas voler son drone en ville.
5. On ne pilote pas son drone à proximité d'aérodromes.
6. On ne survole pas les sites sensibles ou protégés (*base militaire, centrale nucléaire, répartiteur électrique, voie ferrée, etc, ..*)
7. On respecte la vie privée des autres : c'est valable pour les drones caméra, même lorsque vous êtes dans votre jardin, pensez à vos voisins !
8. Il est interdit de diffuser les prises de vues sans l'accord des personnes qui apparaissent dessus.
9. On s'informe sur les assurances existantes en cas de dommages causés par le drone.
10. En cas de doute on se renseigne, tout est sur le site du Ministère de l'écologie et du développement durable

**Respectez les autres, soyez civique et responsable et l'on pourra encore s'amuser de nombreuses années avec ces engins passionnants.**



## Vie économique

Vous êtes une entreprise et vous venez de vous installer à Gries, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie pour être référencé dans le prochain bulletin municipal et sur le site internet de la commune.

### **Boucherie - charcuterie - traiteur ROMANN & Fils 2 rue de Weitbruch à Gries**



**Tél. 03.88.63.08.71**  
**www.traiteur-romann.fr**



### **La spécialiste des soins esthétiques**

vous propose :

- soins à domicile
- vente de produits exclusifs
- ateliers bien-être



**Tél. 06.10.33.26.26**  
**geyerstephanie@orange.fr**

### **Estelle BARTHOLOME diététicienne nutritionniste**

vous reçoit pour vous aider à équilibrer votre alimentation.

Elle dispense des conseils nutritionnels, suite à un bilan diététique personnalisé.



**Tél. 07.67.16.00.38**  
**estelle.bartholome@gmail.com**



INFOS & RÉSERVATION

Gîtes et SPA  
"Chez la Mère Michel"

06 11 27 44 66  
80 rue principale - 67240 GRIES  
chezlameremichel@orange.fr  
www.chezlameremichel.fr



## Devenez micro-entrepreneur

2018

ALSACE DU NORD



**DEVENEZ  
MICRO-ENTREPRENEUR**

STATUT - DEMARCHES - RESPONSABILITE - ETC.

15 janvier	18 juin
19 février	17 septembre
19 mars	15 octobre
16 avril	26 novembre
14 mai	

**REUNIONS  
D'INFORMATION  
COLLECTIVES**  
7h30 - 16h30

**INSCRIPTION AU 03.88.63.39.00**  
**CAIRE - 84 ROUTE DE STRASBOURG - HAGUENAU**

CAIRE



Initiative alsace du nord



TEMPO

Communauté d'Agglomération de Haguenau

## Horaires d'ouverture de la déchèterie



### Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars

	GEUDERTHEIM		GRIES		WEYERSHEIM
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
lundi				13h - 17h	13h - 17h
mardi	10h - 12h	13h - 17h			13h - 17h
mercredi			10h - 12h	14h - 17h	10h - 17h
jeudi				14h - 17h	14h - 17h
vendredi	10h - 12h	13h - 17h			13h - 17h
samedi	9h - 12h	13h - 17h	9h - 12h	13h - 17h	10h - 17h



# Manifestations

JANVIER 2018



Samedi 06	20h	Basket : Gries / Tarbes- Lourdes (NM1)	Espace « La Forêt »
Lundi 08	18h30	Réunion publique : présentation des travaux d'aménagement de la rue de Bischwiller	Espace « La Forêt »
Vendredi 12	19h30	Cérémonie des Vœux du Maire et accueil des nouveaux arrivants	Espace « La Forêt »
Samedi 13	20h	Basket : Gries / Jura Salins (SM2)	Espace « La Forêt »
Samedi 13 Dimanche 14		Exposition de palmipèdes	Espace « La Forêt »
Dimanche 14		Battues de chasse	Forêts Gries et Kurtzenhouse
Vendredi 19	20h	Basket : Gries / Chartres (NM1) Match du Téléthon	Espace « La Forêt »
Samedi 20	9h-11h	Consultation juridique gratuite	Mairie
Dimanche 21		Battues de chasse	Forêts Gries et Kurtzenhouse
Dimanche 21	15h30	Basket : Gries / Vendenheim (SF1-PNF)	Espace « La Forêt »
A partir du 22		Exposition sur les oiseaux	Bibliothèque Municipale
Samedi 27	13h30	Arboriculteurs : cours de taille	Presbytère Protestant



FEVRIER 2018



Vendredi 02	20h	Basket : Gries / Lorient (NM1)	Espace « La Forêt »
Samedi 03	20h	Basket : Gries / Dijon (SM2)	Espace « La Forêt »
Vendredi 09	17h	Club Bon Accueil : Assemblée Générale	Kurtzenhouse - salle culturelle
Vendredi 09	20h	Arboriculteurs : Assemblée Générale	Espace « La Forêt »
Samedi 10	13h30	Arboriculteurs : cours de taille	Rohrwiller
Samedi 10	20h15	Groupe folklorique : Soirée théâtrale	Kurtzenhouse - salle culturelle
Dimanche 11	15h30	Basket : Gries / Duttlenheim (SF1-PNF)	Espace « La Forêt »
Mercredi 14	Après-midi	Carnaval des Enfants	Espace « la Forêt »
Vendredi 16	20h30	Basket : Gries / Schaeffersheim (SM2)	Espace « La Forêt »
Samedi 17	20h	Basket : Gries / Aubenas (NM1)	Espace « La Forêt »
Dimanche 18	10-18h	Exposition Collectionneurs et maquettistes	Espace « La Forêt »
Samedi 24	13h30	Arboriculteurs : cours de taille	Ohlungen





## MARS 2018



Mardi 06	20h	Basket : Gries / Rueil (NM1)	Espace « La Forêt »
Vendredi 09	20h	Amis de la Pétanque : tournoi de belote	Espace « La Forêt »
Samedi 10	20h	Basket : Gries / St-Apollinaire (SM2)	Espace « La Forêt »
Samedi 10	20h	Lutte : dîner dansant	Espace « La Forêt »
Vendredi 16	20h	Vente de bois de chauffage par adjudication	Mairie
Samedi 17	20h	Basket : Gries / Saint-Vallier (NM1)	Espace « La Forêt »
Dimanche 18	15h30	Basket : Gries / Eckbolsheim (SF1-PNF)	Espace « La Forêt »
Dimanche 18	16h	Football : Gries 1 / Kurtzenhouse	Stade municipal
Samedi 30	20h	Basket : Gries / Orchies (NM1)	Espace « La Forêt »



## AVRIL 2018



Samedi 07	20h	Musique Municipale : Concert de Printemps	Espace « la Forêt »
Samedi 07	20h	Basket : Gries / Centre Fédéral (NM1)	Espace « La Forêt »
Samedi 07	20h	Basket : Gries / Tetras Basket Vosges (SM2)	Espace « La Forêt »
Dimanche 08	15h30	Basket : Gries / SIG 3 (SF1-PNF)	Espace « La Forêt »
Dimanche 08	16h	Football : Gries 1 / Neuhaeusel	Stade municipal
Dimanche 15	15h30	Basket : Gries / Vosges du Nord 2 (SF1-PNF)	Espace « La Forêt »
Dimanche 15	16h	Football : Gries 1 / Neewiller	Stade municipal
Samedi 21	20h	Basket : Gries / Sorgues (NM1)	Espace « La Forêt »
Dimanche 29	16h	Football : Gries 1 / Kilstett 2	Stade municipal



## **GRIES'INFOS**

Directeur de la publication : Eric HOFFSTETTER

Rédaction : Equipe Communication

Impression : Impressions François

Infographie : Carine STURNY

Dépôt légal : Décembre 2017

Crédits photos : Commune de Gries

[mairie-gries@wanadoo.fr](mailto:mairie-gries@wanadoo.fr)

